

Cahier des charges : étude édition/diffusion/Distribution de livres publiés en Langue Basque et en bilingue.

ALCA, agence Livre, Cinéma et Audiovisuel est une agence du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine soutenue par l'État – Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, en vue du développement des champs du livre et du cinéma sur l'ensemble de la région par l'accompagnement de ses acteurs professionnels. Elle relaie de manière accessible et équitable pour l'ensemble des professionnels les politiques publiques de ses co-financeurs et les met en œuvre.

Les enjeux pour le soutien à la production et à la commercialisation de livres publiés en langue basque semblent clairs et partagés par les différents partenaires institutionnels (la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, l'Office Public de la Langue Basque et l'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel).

La dernière étude pilotée par l'Arpel (Agence régionale pour l'Écrit et le Livre) remonte à 2008. Il apparaît comme nécessaire d'actualiser les données du secteur et de connaître les pratiques des acteurs de la filière.

Cette actualisation passe par la collecte d'informations à travers une étude portant sur l'analyse des structures éditoriales (analyse économique, analyse des pratiques dont le respect de la charte de déontologie de l'édition en région), une analyse des systèmes de diffusion et de distribution et des pratiques éco-responsables des éditeurs (écologie du livre).

L'étude portera sur l'édition, la diffusion, la distribution et les manifestations littéraires et a pour objectifs d'établir les chiffres clés, d'identifier les pratiques et les usages professionnels.

La mise à jour de toutes les données de la filière Livre en langue basque et en éditions bilingue doit également permettre d'évaluer les accompagnements institutionnels existants et de soumettre des préconisations d'évolutions efficaces et complémentaires.

1- La filière du livre en Nouvelle-Aquitaine :

La filière du livre en Nouvelle-Aquitaine est stable et bien développée. Elle attire sans cesse de nouveaux professionnels (des créations et reprises réussies de librairies ainsi que des fédérations structurées représentatives des professionnels notamment dans les secteurs de l'édition et de la librairie) et présente de nombreux atouts tels que sa concentration d'acteurs et son dynamisme dans les domaines de la BD, de la traduction, de l'édition littéraire... Cette économie doit toutefois encore se consolider car elle est le fait de très petites entreprises (TPE) indépendantes et fragiles, ou de créateurs dispersés. En Nouvelle-Aquitaine, on recense près de 200 manifestations littéraires et salons (chaque année), 200 librairies indépendantes, 200 éditeurs et 1500 auteurs (écrivains, poètes, traducteurs, illustrateurs, scénaristes BD, dessinateurs).

2- L'édition en langue basque

On compte aujourd'hui une vingtaine d'éditeurs qui publient des ouvrages en basque (dont la moitié publie uniquement ou en majorité en langue basque). Les maisons d'édition qui publient en langue basque au Pays basque de France sont souvent de petite taille.

La plupart ont un statut associatif et sont souvent animées par des bénévoles, ou exercent sous le régime de micro-entreprise. Actuellement, un opérateur joue le rôle de fer de lance pour l'édition en langue basque mais également pour la diffusion et la distribution : Elkar. Cette maison d'édition est également présente sur les 2 autres territoires de la langue basque (Communauté Autonome d'Euskadi et Communauté forale de Navarre).

Le transfrontalier est certainement l'autre particularité de la chaîne du livre en langue basque puisqu'elle couvre un territoire incluant les territoires de la Communauté autonome d'Euskadi, la Communauté forale de Navarre et du Pays basque Nord, avec des situations très différentes notamment en termes de population ou sur le plan sociolinguistique. Ainsi, cette spécificité transfrontalière est à prendre en considération à différentes étapes de la chaîne du livre, de la création à la consommation (une partie du lectorat bascophone étant située sur les territoires des deux communautés autonomes), en tenant compte également de la concurrence que peuvent exercer les éditeurs de ces deux territoires (en particulier ceux de la CAE¹) auprès de ceux du Pays basque de France.

3- Les accompagnements existants :

- Le contrat de filière Livre : le Contrat de filière Livre en Nouvelle-Aquitaine associe la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État- Drac Nouvelle-Aquitaine et le Centre national du livre et poursuit leur partenariat par la mise en place d'un accord-cadre sur la période 2021-2023. Celui-ci permet le soutien et l'accompagnement de la filière du livre sur le territoire néo-aquitain à travers des aides directes (subventions aide à la mobilité/promotion - soutien au programme éditorial – soutien au développement économique) et des aides indirectes (accompagnement à la promotion, structuration, montée en compétences, professionnalisation...)

Voir <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/animation-du-contrat-de-filiere>

- Le volet édition de l'appel à projets action linguistique de l'OPLB :
Dans le domaine du développement de l'usage de la langue basque, l'édition occupant une place importante, l'OPLB a mis en place au sein de l'appel à projets "action linguistique", un dispositif de soutien financier spécifique à l'édition en langue basque et à sa commercialisation.
Ce dispositif mis en place par l'OPLB en 2009 (suite à l'étude réalisée par l'Arpel sur l'édition en langue basque et en occitan), vise à soutenir les éditeurs dans leur activité d'édition d'ouvrage en basque dans un contexte économique du livre en langue basque rendu difficile par la situation sociolinguistique du basque et par un marché restreint ne permettant pas toujours de rentabiliser les ouvrages produits.
Le règlement du volet édition (cf. annexe 1), adossé au règlement de l'appel à projets action linguistique, a été établi en 2009 et réactualisé à la suite d'une évaluation réalisée en organisant des temps de consultation avec les opérateurs ayant déposé des demandes d'aides financières

¹ Une étude commandée par la Communauté autonome Basque en 2020 montre que 86.6% des ouvrages en langue basque ont été édités par une maison d'édition du territoire de la Communauté autonome Basque (1.053 ouvrages édités par les maisons d'édition de la CAE contre 33 par les éditeurs du Pays basque de France).

d'une part, et des temps de travail avec l'agence régionale Écrit, Cinéma, Livre, Audiovisuel (Écla, anciennement Arpel, devenue ALCA) d'autre part.

Le volet édition de l'appel à projets est structuré en 3 domaines d'intervention :

- soutien à l'édition d'ouvrage en langue basque (uniquement en langue basque, ou bilingue basque/français ou plurilingue basque/français/espagnol et autres) : jusqu'à 50% du coût hors taxes du projet (à concurrence de 4 ouvrages par an et par éditeur),
- soutien aux actions et à la production d'outils de promotion ou de commercialisation d'ouvrage en langue basque : projets ou activités soutenus jusqu'à 60% des dépenses éligibles
- soutien à la mise en place d'animations pédagogiques en langue basque : projets ou activités soutenus doivent faire l'objet d'un autofinancement minimum de 30%.

Dans le cadre des travaux de définition du Projet stratégique 2018-2022 de l'OPLB, l'édition a été repositionnée comme étant un des enjeux importants de la politique linguistique : « l'enjeu est de favoriser la structuration d'une offre éditoriale en langue basque en prenant en compte l'ensemble de la filière Livre depuis l'auteur jusqu'à la librairie, et en agissant sur tous les maillons de la chaîne du livre (création, édition, commercialisation, promotion). Pour ce faire, il s'agira de travailler, en partenariat avec les institutions compétentes, à la mobilisation des dispositifs de droit commun existants, en particulier le contrat de filière livre signé entre l'État, la Région et le CNL, et si nécessaire, d'envisager des dispositifs complémentaires ».

4- Les objectifs de l'étude :

L'étude envisagée comporte 7 objectifs :

- 1) **Objectif 1** – Connaître avec précision et de manière durable les indicateurs-clés économiques des éditeurs/diffuseurs et distributeurs. Collecter et conforter les données-clés du secteur du livre publié en langue basque (à des fins de mise en parallèle intégration des données hexagonales). Connaître les segments de l'offre éditoriale par structure éditoriale.
- 2) **Objectif 2** – Comprendre, modéliser les profils des structures éditoriales et dégager les opportunités d'évolution et de développement de ces acteurs. (Connaître les pratiques professionnelles des éditeurs).
- 3) **Objectif 3** – Évaluer l'accompagnement institutionnel et proposer des évolutions : faire le point sur l'ensemble des dispositifs financiers et non financiers. Faire le point sur les complémentarités et les cohabitations actuelles des différents dispositifs de soutien ainsi que sur la faisabilité et réalité de leur mobilisation par les opérateurs de l'édition en langue basque.
- 4) **Objectif 4** – Connaître les pratiques actuelles des éditeurs, incluant une évaluation de l'impact environnemental et des pratiques éco-responsables (impact des transports : de la fabrication aux lieux de stockage à la librairie aller-retour ; les lieux d'impression des livres ; la nature du papier et encres utilisés...).
- 5) **Objectif 5** – Connaître les manifestations littéraires qui proposent des livres en langue basque et des actions culturelles liées (dont le respect des pratiques suggérées dans la charte des manifestations littéraires, les soutiens publics sollicités, évaluations de besoins de professionnalisation, données de fréquentation, nombre et qualité des ventes d'ouvrages...).
- 6) **Objectif 6** – Connaître les liens transfrontaliers des éditeurs avec les réseaux de vente (librairies côté français, côté espagnol) /manifestations littéraires en France et en Espagne).
- 7) **Objectif 7** : Comparer les accompagnements et les profils des structures éditoriales avec d'autres éditeurs spécialisés en langue régionale (le Catalan ?).

5- Synthèse des livrables attendus

- Documents de synthèse (avec des versions intermédiaires)
- Une version synthétique
- Des infographies
- Diaporamas de présentation
- Fournitures des données brutes sous forme de tableur interopérable pour permettre une mise à jour des données annuellement.

6- Méthodologie générale

À toutes les étapes, le prestataire est invité à donner son avis, à promulguer des conseils et faire des propositions d'amélioration.

L'étude sera suivie par un comité de pilotage composé à minima d'une personne de l'OPLB, d'une personne de la Drac Nouvelle-Aquitaine, d'une personne du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et d'une personne d'ALCA. Ce comité se réunira aux étapes stratégiques déterminées avec le prestataire.

7- Calendrier

Restitution de l'étude fin novembre 2022 (date à définir en concertation avec le prestataire).

8- Modalités de réponse au présent cahier des charges

Mémoire

Le prestataire détaillera ses réponses dans un mémoire comprenant :

- la description de son entreprise
- la réponse aux spécifications détaillées
- Le calendrier
- Les références sur des dossiers similaires
- Les CV des personnes dédiées au projet

Bordereau de Prix

Le prestataire isolera dans un document particulier le détail de ses prix, en HT et TTC.

Critères d'analyse

Prix : 40%

Technique et respect du calendrier : 60%

Calendrier du dépôt

Date limite et modalités de dépôt : jeudi 8 septembre 2022 à minuit par mail ou par courrier.

jean-marc.robert@alca-nouvelle-aquitaine.fr

ALCA Nouvelle-Aquitaine

Jean-Marc Robert, chargé de mission économie du livre

Méca, 5, Parvis Corto-Maltese, CS 81 993

33 088 Bordeaux Cedex

Choix du prestataire : mercredi 14 septembre